

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 6 décembre 2021, à 19 heures, à la salle communautaire, 606 rue Principale.

Sont présents: Audrey Ouellette, conseillère ainsi que Joël Fontaine, Jean-Claude Gagnon, Mathieu Henri, Roger East et Jean-Paul Pelletier, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

Sont également présents : Sylvie Tardif, greffière-trésorière et Dominic Doucet, directeur général.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption du procès-verbal
- D) 1^{re} période de questions
- E) Varia
 - Délégation de sorties
 - Usage conditionnel – résidence de tourisme – 5280 route du Domaine-du-Lac
 - Nomination des élus aux comités municipaux
 - Nomination de la représentante au Comité de promotion économique
 - Nomination de la représentante au Comité de suivi du projet éolien
 - Nomination de l'élu responsable du dossier famille-aînés
 - Nomination du représentant au Comité des Sentiers Arts-et-Nature-des-Appalaches
 - Nomination des représentants au Réseau BIBLIO
 - Programme d'aide à la voirie locale
 - Demande de déneigement du rang 1
 - Modification au contrat d'entretien d'hiver des chemins
 - Calendrier des séances du conseil
 - Dépôt des rapports d'audit de conformité – adoption du budget et du PTI
 - Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
 - Registre public des déclarations faites par un membre du conseil
 - Entente intermunicipale de loisirs avec Plessisville
 - Entente relative aux gros encombrants avec ORAPÉ
 - Vente de pierre concassée
 - Demande de commandite du Mont Apic
 - Demande de commandite des Chevaliers de Colomb
 - Demande de commandite du Club des motoneigistes du lac William
 - Engagement permanent du chargé de projet en urbanisme et en environnement
 - Engagement permanent du directeur des travaux publics et des infrastructures
 - Demande de remboursement de factures RSVL par l'Association du lac William
 - Appui au projet de Centre de santé régional de l'Érable
 - Demande de résiliation de la servitude à des fins communautaires
- F) 2^e période de questions
- G) Présentation des comptes
- H) Clôture de la séance

2021-12-298

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Audrey Ouellette et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-299

Interversion des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Roger East et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-300

Adoption du procès-verbal

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2021, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Joël Fontaine et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2021 tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 7 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2021-12-301

Prévisions de sorties

Il est proposé par Audrey Ouellette et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
R. East	GROBEC	Plessisville	2021-11-30
D. Doucet	notaire	Thetford Mines	2021-11-30

2021-12-302

Demande d'usage conditionnel de Ginette Labrie, Gilles Mercier, Stéphanie Bouffard et Guillaume Mercier

Attendu que Ginette Labrie, Gilles Mercier, Stéphanie Bouffard et Guillaume Mercier ont déposé une demande d'usage conditionnel pour une résidence de tourisme en zone de villégiature sur la propriété sise au 5280 route du Domaine-du-Lac, sur les lots 621A-12 et 623A-24, canton d'Halifax;

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme recommande que ladite demande d'usage conditionnel devrait être refusée;

Attendu que le conseil a donné la possibilité à tout intéressé désirant se faire entendre de lui transmettre ses commentaires écrits par courriel ou par courrier suivant l'avis public du 22 octobre 2021;

Attendu que le conseil n'a reçu aucun commentaire;

En conséquence, il est proposé par Joël Fontaine et résolu que la présente demande d'usage conditionnel soit acceptée et que les demandeurs avisent leurs locataires de la réglementation sur la protection du lac William et de ses tributaires contre les espèces exotiques envahissantes et imposant de nouvelles normes et de nouveaux tarifs pour la descente des embarcations en vigueur. Adopté à la majorité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-303

Nomination des comités municipaux

Il est proposé par Mathieu Henri et résolu à l'unanimité d'approuver les nominations suivantes pour les différents comités municipaux :

Comité de voirie et travaux publics	Jean-Claude Gagnon	Jean-Paul Pelletier
Comité consultatif de gestion du lac	Joël Fontaine	Roger East
Comité de loisirs, culture et tourisme	Joël Fontaine	Audrey Ouellette
Comité des finances	Mathieu Henri	Jean-Paul Pelletier
Comité d'embellissement	Roger East	Mathieu Henri
Comité consultatif d'urbanisme	Roger East	
Comité des ressources humaines	Roger East	Jean-Claude Gagnon

2021-12-304

Représentante au CDPE de Saint-Ferdinand

Il est proposé par Roger East et résolu de nommer Audrey Ouellette, représentante du conseil municipal au sein du Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand à compter du 6 décembre 2021. Cette représentante est un membre nommé d'office et n'a pas le droit de vote. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-305

Représentante au Comité de suivi du projet éolien

Il est proposé par Roger East et résolu de nommer Audrey Ouellette, représentante du conseil municipal au sein du Comité de suivi du projet éolien auprès de la MRC de L'Érable. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-306

Nomination – élu responsable du dossier famille-aînés

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu que le conseiller Joël Fontaine soit désigné comme l'élu responsable du dossier famille-aînés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-307

Représentant au SANA

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu de nommer Roger East, représentant du conseil municipal auprès du Comité responsable de l'aménagement des Sentiers-Arts-et-Nature-des-Appalaches. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-308

Représentants – Réseau BIBLIO

Il est proposé par Joël Fontaine et résolu de nommer Mathieu Henri, représentant du conseil municipal et Lily-Ann Boudreault-Lambert, responsable de la bibliothèque municipale auprès de Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc. pour 2022. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-309

Programme d'aide à la voirie locale

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

Attendu que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Attendu que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

Pour ces motifs, il est proposé par Audrey Ouellette et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand approuve les dépenses d'un montant de 45 205 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-310

Demande de déneigement du rang 1

Attendu que la municipalité a reçu une demande de déneigement sur une portion non déneigée du rang 1 d'une distance approximative de 1,9 km;

Attendu que la demanderesse, Marie-Claude Tardif, a construit une résidence en sachant que cette partie du rang n'était pas déneigée;

Attendu que le coût du déneigement de cette portion du rang 1 est estimé à 16 000 \$ (taxes en sus) pour l'hiver 2021-2022;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu :

- d'accepter la demande de Marie-Claude Tardif pour une période d'essai d'un an sans aucune obligation à long terme de la part de la municipalité et sans possibilité de recours contre la municipalité de la part de la demanderesse;
- de retenir les services de Pascal Binette pour effectuer l'entretien d'hiver, le déneigement et le déglaçage de cette portion du rang 1 d'une longueur approximative de 1,9 km pour un montant de 16 000 \$ (taxes en sus) pour l'hiver 2021-2022.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-311

Entretien d'hiver de la rue des Bâtisseurs

Considérant que la municipalité a prolongé la rue des Bâtisseurs;

Considérant qu'il y a lieu d'ouvrir ce prolongement en période hivernale;

Considérant qu'il y a lieu d'avertir l'entrepreneur Transport Breton Lamontagne inc. pour l'entretien d'hiver des chemins de cette modification à son contrat;

Considérant que l'article 3.5 du contrat de service de déneigement, intitulé « modification du contrat » stipule que la municipalité pourra modifier le circuit (notamment sa longueur) pour tenir compte des modifications du circuit à la suite d'une reconstruction, d'un réaménagement des voies de circulation, d'une ouverture de rue;

Considérant que le même article mentionne que la municipalité paiera, selon le prix du kilomètre inscrit au formulaire de soumission;

En conséquence, il est proposé par Mathieu Henri et résolu d'informer l'entrepreneur Transport Breton Lamontagne inc. d'ajouter à son trajet le prolongement de la rue des Bâtisseurs d'une longueur de 0,23 kilomètre à compter de la saison 2021-2022. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-312

Calendrier des séances du conseil

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Audrey Ouellette et résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022. Ces séances se tiendront le lundi sauf en septembre et débuteront à 19 heures :

10 janvier	7 février	7 mars
4 avril	9 mai	6 juin
4 juillet (mardi)	1er août	6 septembre
3 octobre	7 novembre	5 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Dépôt des rapports d'audit de conformité - adoption du budget et du PTI

Conformément à l'article 86.8 de la Loi sur la Commission municipale, la greffière-trésorière fait le dépôt du rapport d'audit de conformité portant sur l'adoption du budget 2021 et le rapport d'audit de conformité portant sur l'adoption du PTI 2021-2023 réalisés par la Commission municipale du Québec.

2021-12-313

Dépôt des rapports d'audit de conformité - adoption du budget et du PTI

Il est proposé par Joël Fontaine et résolu que le conseil confirme le dépôt, par la greffière-trésorière, du rapport d'audit de conformité portant sur l'adoption du budget 2021 et le rapport d'audit de conformité portant sur l'adoption du PTI 2021-2023 réalisés par la Commission municipale du Québec. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la greffière-trésorière fait le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil municipal.

Registre public des déclarations faites par un membre du conseil

En conformité avec l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, la greffière-trésorière doit déposer au conseil un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil lorsqu'il a reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée, ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, et qui excède la valeur fixée par le Code d'éthique et de déontologie des élus, soit 200 \$.

La greffière-trésorière affirme n'avoir reçu aucune déclaration au cours de l'année 2021.

2021-12-314

Entente intermunicipale de loisirs avec Plessisville

Il est proposé par Joël Fontaine et résolu d'accepter de renouveler l'entente intermunicipale de loisirs entre la Ville de Plessisville et la municipalité de Saint-Ferdinand permettant aux citoyens de Saint-Ferdinand l'accès à l'ensemble des activités et structures de loisirs et culturelles de la Ville de Plessisville;

Que cette entente soit valide pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022;

Que la participation financière soit de 6 630 \$ par année pour la durée de l'entente;

Que le maire Yves Charlebois et le directeur général Dominic Doucet soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente ainsi que tous les documents s'y rapportant. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-315

Entente relative aux gros encombrants

Il est proposé par Mathieu Henri et résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer l'entente relative aux gros encombrants intervenue entre la municipalité de Saint-Ferdinand et l'Organisme de récupération anti-pauvreté de l'Érable (ORAPÉ) pour les années 2022 à 2024 inclusivement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-316

Vente de pierre concassée

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la municipalité vende à Transport Jean-Guy Breton inc. une quantité de 3 200 tonnes métrique de pierre concassée 0-112 mm au prix de 3,50 \$ la tonne métrique (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-317

Aide financière au Mont Apic

Il est proposé par Joël Fontaine et résolu d'offrir la chance aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferdinand de pratiquer trois journées en plein air au Mont Apic en offrant 50% de rabais sur la billetterie (entrée de ski et de glissades) lors de la Journée des municipalités. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-318

Aide financière aux Chevaliers de Colomb

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu de verser une aide financière de 200 \$ aux Chevaliers de Colomb de Saint-Ferdinand pour la Guignolée 2021. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-319

Commandite au Club des motoneigistes du lac William

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu de verser une commandite de 500 \$ au Club des motoneigistes du lac William inc. pour une publicité sur la carte des sentiers 2021-2022 incluant le logo de la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-320

Engagement permanent du chargé de projet en urbanisme et en environnement

Attendu que la période de probation de M. Antoine Tardif est terminée pour le poste de chargé de projet en urbanisme et en environnement;

Attendu qu'il a atteint les exigences du conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par Roger East et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand embauche rétroactivement M. Antoine Tardif de façon permanente à compter du 1^{er} décembre 2021, selon les conditions déjà approuvées par le conseil et d'autoriser le maire et le directeur général à signer le contrat de travail. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-321

Engagement permanent du directeur des travaux publics et des infrastructures

Attendu que la période de probation de M. Jocelyn Desharnais est terminée pour le poste de directeur des travaux publics et des infrastructures;

Attendu qu'il a atteint les exigences du conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par Audrey Ouellette et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand embauche rétroactivement M. Jocelyn Desharnais de façon permanente à compter du 1^{er} décembre 2021, selon les conditions déjà approuvées par le conseil et d'autoriser le maire et le directeur général à signer le contrat de travail. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-322

Remboursement de factures - RSVL

Considérant que le lac William a bénéficié du programme Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du ministère de l'Environnement;

Considérant que les frais liés à l'échantillonnage et à l'analyse de l'eau étaient assumés par le Comité de gestion du lac;

Considérant que l'Association du Lac William a assumé les frais pour les années 2018 et 2019;

Considérant que les fonds du Comité de gestion du lac sont insuffisants pour rembourser l'Association du Lac William;

Il est proposé par Roger East et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand rembourse à l'Association du Lac William les frais RSVL de prélèvements d'eau 2018 et 2019 totalisant 1 384 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-323

Appui de la municipalité au projet de Centre de santé régional de l'Érable

Attendu que différents intervenants du milieu ont constaté des lacunes au niveau de l'offre de service en soins de santé de première ligne (santé physique, mentale et sociale) sur le territoire de la MRC de l'Érable;

Attendu que ces différents intervenants souhaitent travailler à la mise en place d'une solution novatrice qui comblera les besoins de service en soins de santé de première ligne (santé physique, mentale et sociale) en créant un centre de santé régional sur le territoire de la MRC de l'Érable;

Attendu que ce projet apportera plusieurs avantages pour les municipalités du territoire de la MRC ainsi que pour les entreprises privées;

Attendu que le comité mis sur pied pour ce projet a besoin de l'appui des municipalités de la MRC de l'Érable pour réaliser ce projet;

En conséquence, il est proposé par Roger East et résolu d'accorder notre plein appui à la mise en place du projet pilote du Centre de santé régional de la MRC de l'Érable. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-324

Demande de résiliation de la servitude à des fins communautaires

Attendu qu'un contrat de vente entre la municipalité et la Fabrique de la paroisse de Saint-Ferdinand d'Halifax, signé le 18 mai 2016, établissait une servitude d'aspect limitant l'immeuble (ancien lot 501 du cadastre officiel du Canton d'Halifax, circonscription foncière de Thetford) à des fins communautaires;

Attendu que la municipalité désire étudier ses options quant à l'utilisation future de l'ancien presbytère de Saint-Ferdinand;

Il est proposé par Mathieu Henri et résolu de demander à la Fabrique de St-Jean-Marie-Vianney de résilier la servitude à des fins communautaires afin de libérer la municipalité de toute obligation quant à la vocation du bâtiment. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 7 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2021-12-325

Présentation des comptes

Il est proposé par Audrey Ouellette et résolu de payer les comptes du mois de novembre 2021 tels que présentés pour un montant de 1 303 906.54 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-12-326

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la présente séance soit levée à 20 h. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Greffière-trésorière

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.